

Les périlleux chantiers qui attendent le gouvernement

LE MONDE | 03.04.2014 à 11h31 • Mis à jour le 03.04.2014 à 11h39 | Par Marie-Béatrice Baudet, Jean-Baptiste Chastand, Claire Gatinois et Patrick Roger

Un programme chargé attend Manuel Valls. A peine son gouvernement installé, le nouveau premier ministre va devoir s'atteler à plusieurs chantiers d'importance.

- **Fiscalité**

Manuel Valls, tant qu'il était à l'Intérieur, s'est rarement exprimé en public sur les choix économiques, budgétaires et fiscaux du gouvernement Ayrault. En privé, toutefois, il partageait avec d'autres ministres comme Arnaud Montebourg ou Benoît Hamon, des réserves sur l'objectif de réduction de 50 milliards d'euros de la dépense publique en trois ans, jugeant la contrainte contre-productive si elle devait aboutir à brider la croissance.

Peut-il pour autant se démarquer des orientations mises en oeuvre par son prédécesseur ? L'exercice budgétaire pour 2015 est déjà largement engagé. Bernard Cazeneuve, titulaire du budget, a engagé depuis le début de l'année des consultations avec l'ensemble des ministres du gouvernement sortant, qui devaient, fin avril, recevoir leurs lettres de cadrage. Parallèlement, le comité stratégique de réduction de la dépense publique, présidé par François Hollande, planche sur les réformes structurelles à engager.

Le chef du gouvernement prend ses fonctions au moment où vont être rendues les conclusions des groupes de travail sur la fiscalité et où s'ouvre le cycle budgétaire avec, le 15 avril, la présentation du programme de stabilité 2015-2017. Ses marges de manoeuvre, dans l'immédiat, sont quasi-nulles, d'autant que la Commission européenne a placé la France sous « *surveillance renforcée* ».

- **Pacte de responsabilité**

Le prochain gouvernement est particulièrement attendu sur le détail des 50 milliards d'euros de baisse des dépenses publiques. Celle-ci doit notamment permettre de financer les 10 milliards de baisse des charges supplémentaires promis au patronat. De leur côté, les 20 milliards du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) décidés en 2012, devraient être sanctuarisés. Les modalités des 10 milliards supplémentaires restent à préciser. Le Medef plaide pour qu'une partie permette de baisser le coût du travail des salaires élevés. La plupart des économistes et une partie de la majorité estiment au contraire qu'il faut concentrer les aides sur les plus bas salaires. Jusqu'à présent, l'Élysée a laissé entendre qu'il pourrait répartir les aides sur tous les niveaux de salaire.

Il faudra aussi que le nouveau gouvernement prouve sa capacité à maintenir un dialogue social aussi actif et fructueux que lors de la première partie du quinquennat. La difficile négociation autour des contreparties aux baisses de charges a montré

que les syndicats seront très attentifs au respect des engagements du patronat. En promettant désormais de baisser les charges salariales, M. Hollande devrait certes satisfaire la CFDT, mais il doit encore préciser la nature et l'ampleur de ce nouveau « *pacte de solidarité* ».

- **Chômage**

C'est la priorité numéro un. Les derniers chiffres, publiés le 26 mars, ont montré que le chômage est reparti fortement à la hausse en février. Le nouvel exécutif devra montrer qu'il est en mesure de juguler cette tendance : depuis vingt-deux mois, le nombre de chômeurs sans aucune activité a bondi de près de 425 000 personnes, pour s'établir à 3,35 millions en métropole. Un record.

Après avoir échoué à inverser la courbe du chômage avant la fin 2013, le gouvernement Valls va devoir inventer de nouveaux outils. Contrats de génération et emplois d'avenir ne suffisent plus et la concrétisation de la baisse des charges risque encore de se faire attendre plusieurs mois.

Il devra surtout proposer une solution aux chômeurs seniors et longue durée, dont le nombre a explosé en 2013. L'accord sur l'assurance chômage du 22 mars devrait être une première étape, en imposant un délai de carence allongé pour les salariés quittant leur entreprise avec un gros chèque. Mais il faudra aussi s'occuper des deux millions de chômeurs inscrits depuis plus d'un an à Pôle emploi, et qui s'éloignent de plus en plus du marché du travail.

- **Europe**

Le discrédit de François Hollande en France ne doit pas signer sa disgrâce en Europe. Pour le prochain gouvernement, la tâche est titanesque. D'ici aux élections européennes du 25 mai, il faudra s'attaquer aux arguments des populistes et des eurosceptiques afin d'éviter une nouvelle déroute du PS. Pour l'heure, le parti de M. Hollande est crédité, selon un sondage Ipsos du 30 mars de 19 % des voix, derrière l'UMP (24 %) et le FN (22 %). Un score inconfortable pour faire valoir à un Français un poste de commissaire européen conséquent. Les espoirs de Pierre Moscovici dont le nom a circulé, pourraient alors s'évanouir.

Le gouvernement devra aussi faire réapparaître la France sur la scène européenne. Jusqu'à présent, le champ a été accaparé par la chancelière allemande Angela Merkel, présidente de facto de l'UE. Face à elle, charge au nouveau gouvernement de remettre en tête de l'agenda européen le pacte de croissance et les préoccupations liées à l'emploi plutôt qu'à la réduction des déficits.

Encore faudra-t-il que Paris soit en position de force face aux orthodoxes. Pour cela, il faudra au préalable avoir su rassurer Bruxelles grâce au plan présenté d'ici à la fin du mois d'avril, témoignant de l'engagement du pays à mener des réformes afin d'assainir les finances et restaurer la compétitivité. M. Hollande, qui a déjà déçu les espoirs de l'Europe du Sud qu'il avait lui-même suscités au début de son mandat, n'a plus le droit à l'erreur.

- **Environnement**

Mener à bien la transition énergétique qui doit faire de la France un pays sobre en carbone et moteur de la lutte contre le réchauffement, est l'un des trois objectifs que le président de la République a assignés à Manuel Valls. Une loi doit être adoptée en la matière cette année.

Aujourd'hui, les arbitrages les plus sensibles ne sont pas encore rendus. Premier point-clé : la limitation du nucléaire annoncée par le chef de l'Etat. La part de l'atome dans la production d'électricité doit passer de 75 % à 50 % d'ici à 2025.

Outre la fermeture de Fessenheim (Haut-Rhin), la plus vieille centrale de France, promise avant fin 2016, comment traduire cet engagement ? Europe Ecologie-Les Verts réclame la fermeture au total de 24 réacteurs, tandis que les industriels de l'énergie tiennent à la primauté de l'atome dans le mix énergétique français, garant, selon eux, d'une électricité bon marché. S'ils imaginent arrêter des centrales – celles dans le collimateur de l'Autorité de sûreté nucléaire –, c'est avec l'intention d'en ouvrir de nouvelles.

Deuxième motif de discordes : la réduction de la consommation d'énergie. Les scientifiques estiment qu'il faut diviser par deux notre demande d'ici à 2050, afin de tenir les engagements de Paris en matière de réduction des gaz à effet de serre. Une hypothèse réfutée par le patronat, inquiet des conséquences négatives sur l'activité des champions français de l'énergie.

Quid aussi du développement des énergies renouvelables ? Les écologistes demandent des objectifs ambitieux (entre 30 % et 40 % en 2030) jugés irréalistes par le Medef. Industriels contre ONG, EELV en embuscade : la bataille risque d'être rude pour la future équipe Valls.